



Communiqué de Monsieur Le Maire

Samedi 28 mars 2020



Alors que nous entrons dans la 3^{ème} semaine de confinement, **le premier ministre a annoncé un allongement de la période de confinement de quinze jours jusqu'au 15 avril**, mais a d'ores et déjà précisé que le conseil scientifique l'évaluait à « six semaines au global ».

Nous suivons avec attention l'évolution des cas « présumés » au sein de notre commune en collaboration avec les médecins et les infirmières de Brax. Clairement, il est difficile de suivre la progression du nombre de cas en raison de l'absence de chiffres officiels.

En cas de doute, si vous pensez développer les symptômes du COVID-19, **vous avez la possibilité de vous présenter à l'un des centres de consultation qui ont été mis en place comme à Colomiers** : vous retrouverez cette information sur le site de la mairie.

Cette semaine, nous avons organisé une réunion de travail avec le docteur Diamant, Mme Violan infirmière et Mme Pouvillon pharmacienne afin d'échanger avec les commerçants. **Les mesures de protection sont en place** comme par exemple la limitation du nombre de clients dans les établissements, l'installation d'un séparateur au niveau des caisses, ou l'utilisation de gel à la fois par les employés et les clients.

Ce fut aussi l'occasion de partager un document qui est dorénavant remis aux patients dans lequel des conseils sont prodigués en cas de suspicion de maladie. Il est rappelé que **les malades ne peuvent sortir** faire leur course pour éviter de contaminer les personnes saines. De plus, **le confinement de l'ensemble des membres de la famille est requis si une personne est touchée**. Des numéros de téléphone sont également communiqués afin d'obtenir de l'aide en cas de contamination ou pour obtenir de l'aide pour les personnes à risque.

Actuellement, seulement deux personnes isolées de Brax ont demandé un suivi qui est assuré par les élus. Par ailleurs, nos commerçants ont mis en place un service de distribution à domicile qui est limité à quelques clients. Il est possible aussi de commander vos courses pour limiter le temps passé dans le commerce. Enfin **il est fortement conseillé de grouper vos courses y compris à plusieurs familles pour limiter le nombre de sorties**. Surtout, nous vous rappelons de ne pas venir à plusieurs dans les commerces et notamment avec les enfants.



Marc Penaud le directeur général du CHU de Toulouse communique que le pic de la pandémie sur notre bassin de vie Toulousain va arriver dans les jours à venir.

Afin de s'y préparer **une réserve citoyenne est en cours de création**. Le but est de recueillir toutes les initiatives et les propositions des Braxéens afin de les mettre en œuvre si la situation venait à se dégrader. Il s'agit aussi de pallier aux soucis du quotidien comme l'aide scolaire ou tout simplement pour maintenir le lien social entre citoyens tout en respectant strictement les règles de confinement.

Nous recevons les premières propositions via l'adresse courriel initiatives.solidarite.brax@gmail.com.

Nous savons que la solidarité se met aussi en place dans les quartiers entre voisins. Néanmoins n'hésitez pas à vous signaler et communiquer vos actions. Ainsi sur la base de modèles proposés par des hôpitaux plusieurs personnes ainsi que le Foyer Rural ont initié la confection de masque de protection que nous redistribuons auprès de personnes à risque.

Pour terminer, nous allons mettre des formulaires d'attestation de sortie à disposition dans la boîte à livres de la superette. Nous vous demandons de les réserver à ceux et celles qui ne disposent pas de moyens d'impression à domicile.

Nous faisons face à une situation de pandémie inédite par son ampleur et à des mesures de confinement très contraignantes. Le risque encouru par la population fragile est important, mais pas seulement, car la maladie peut toucher n'importe qui d'entre nous.

Il est donc important de respecter les consignes sanitaires préconisées par les autorités et renforcer cette mobilisation citoyenne pour endiguer cette pandémie.

Au nom des élus du Conseil Municipal : protégez-vous bien vous et votre famille.

François Lépineux

Maire de Brax

Chers Braxéen.ne.s,

Dans la continuité du 1^{er} édito concerné à cette crise sanitaire sans précédent, voici quelques informations à retenir et surtout les instructions à bien respecter et à faire respecter.

Le directeur général de la santé annonce que " *le nombre de cas double tous les quatre jours*". Les autorités nous informent que le pic de la contamination est toujours à venir et que toutes les mesures de protection prises aujourd'hui limiteront l'impact majeur de cette crise sanitaire.

Concernant notre commune de Brax, sans surprise plusieurs cas seraient avérés au sein de l'école : selon les docteurs plusieurs enfants auraient développé les symptômes du COVID-19.



Les parents des classes concernées ont été informés par la direction de l'école et les parents d'élèves. Le signalement a également été fait auprès de l'Agence Régional de Santé (ARS).

Je vais l'écrire sans détour : il faut progresser dans nos comportements du quotidien pour limiter l'impact de cette pandémie.

Les services de l'état et notamment la préfecture nous rappellent les instructions de confinement à suivre et surtout de limiter nos déplacements au strict nécessaire selon le cadre défini par les arrêtés ministériels : il est interdit de sortir de son domicile y compris en groupe.

« Partout sur le territoire français, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires, pour faire ses courses, pour se soigner, pour aller travailler quand le travail à distance n'est pas disponible, pour faire de l'activité physique, pour rendre visite à des personnes vulnérables en respectant les gestes « barrière » mais pas pour retrouver des amis ou des proches »

Avec la gendarmerie, nous constatons à Brax de nombreux déplacements dans les rues et des regroupements de personnes, y compris dans la forêt de Bouconne, contrairement aux règles communiquées. Je vous rappelle qu'il est de notre responsabilité de citoyen de suivre ces instructions et de respecter le confinement.


Vous trouverez l'arrêté du préfet joint à cet édito : [arrêté du 20 mars 2020 portant interdiction de déplacement dans certains lieux du département.pdf](#)

Comme je l'avais annoncé en début de semaine, notre dispositif communal de suivi est en place, les personnels soignants traitent les malades, les commerçants accueillent les Braxéens et la solidarité entre voisins se met en place.

Les questions communales sont traitées à travers une cellule de suivi composée d'élus et d'agents qui font le point chaque jour sur l'évolution de la situation.

Les services publics municipaux et métropolitains requis dans le cadre de cette crise se poursuivent.

- * Un service minimum est assuré pour l'état civil, ainsi que le courrier et les requêtes des administrés via le courriel contact@mairie-brax.fr
- * Un groupe restreint d'élus assure une permanence via le numéro 06 74 95 57 35
- * Le service de ramassage des ordures ménagères est opérationnel
- * Nous disposons d'une liste de personnes isolées auprès de qui nous proposons de l'aide notamment pour faire les courses que nous proposons d'élargir aux personnes malades confinées pour raison médicale
- * Nous avons communiqué sur notre site Web de mairie une liste de commerçants qui poursuivent leurs activités conformément aux directives de l'état
- * Nous avons distribué notre stock de masques et de gel auprès des commerçants et des personnels soignants
- * Les enseignants continuent de proposer des supports pédagogiques pour faire faire le travail à domicile



* Les bâtiments publics ne sont plus utilisables pour les réunions des associations qui sont en charge de relayer cette communication au sein de leur organisation

Nous recevons actuellement des propositions d'initiatives de citoyens. Afin de les encourager et de les coordonner, je vous informe que vous pouvez utiliser l'adresse courriel suivante initiatives.solidarite.brax@gmail.com afin de faire part de vos propositions en précisant si vous êtes volontaire pour les prendre en charge.

J'en appelle à la responsabilité de chacun et de chacune afin de passer cette longue période de confinement. Nous ne sommes qu'au début de ce stade 3 dont la durée va aller au-delà des 2 semaines initialement communiquées.

Je remercie les personnels qui assurent les services tant les agents, que les commerçants et j'ai une pensée pour les personnels de santé qui sont mobilisés pour faire face à cette crise sanitaire.

François Lépineux

Maire de Brax